



Centre Nautique de la Canche
Mairie d'Étaples
BP 119

62630 ETAPLES / MER

Tel/ Fax/ Rep : 03.21.94.74.26

E-mail : Cn.Canche@wanadoo.fr

BATEAU-ECOLE : Agrément N° 062025

N° DE CANDIDAT : _____
(réservé au CNC)

**Les inscriptions sont prises dans
l'ordre d'arrivée. Aucune
inscription ne sera prise en
compte
SANS DOSSIER COMPLET**

**INSCRIPTION FORMATION PERMIS BATEAU option cotière
du 1er mars 2021**

PLACES LIMITEES

les dossiers seront traités dans l'ordre d'arrivée ET dans la limite des places disponibles

Nom.....Prénoms :

Nom de jeune fille (le cas échéant)

Date et lieu de naissance.....Pays :

Adresse précise :

CP : Ville :

Téléphone :

Courriel :

COUT résidents étaplois : 310 € + timbres fiscaux en sus (108 €)

COUT résidents extérieurs : 330 € + timbres fiscaux en sus (108 €)

Documents fournis par le centre de formation :
- 1 livret du candidat
- 1 code Vagnon moyennant 13 € de caution (rendue à restitution)

A prévoir par le candidat : Matériel de prise de note (papier, bloc-notes, crayons...)

Une pré-inscription pour la date d'examen théorique qui a lieu à BOULOGNE SUR MER est faite par le CNC et dépend de votre dossier d'inscription (dossier incomplet = dossier non traité). Cette date d'examen n'est définitive qu'après acceptation et confirmation des autorités maritimes. Elle n'est donc pas connue au moment de votre inscription.

PIECES A FOURNIR :

Demande d'inscription officielle (à retirer à l'inscription ou à télécharger sur internet)

Certificat d'aptitude physique (à retirer à l'inscription ou à télécharger sur internet)

1 photo d'identité récente

1 copie d'une pièce d'identité

1 règlement de 330 € (chèques, espèces. Pas de CB)

1 timbre fiscal à 70.00 € + 1 timbre fiscal à 38.00 €

DATES ET HORAIRES DE LA FORMATION THEORIQUE

mardi 23 février 2021	14h00-16h30
mercredi 24 février 2021	14h00-16h30
jeudi 25 février 2021	14h00-16h30
vendredi 26 février 2021	14h00-16h30

Concernant la formation pratique, elle sera mise en place lors de la première séance théorique. Un planning allant du lundi au vendredi est proposé aux candidats. Ce dernier est établi en fonction des disponibilités respectives des candidats et des formateurs, des conditions météorologiques et des horaires.